

# DÉFINITION D'UNE ACTION DE FORMATION – PROGRAMME

(article R. 950-4 du Code du Travail)

(ANNEXE A LA CONVENTION OU AU CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE)

## TITRE :

**Massage Ayurvédique « KALARI »**  
**« Détente, remise en forme et préparation du corps au mouvement »**  
(niveau 1 : formation de base)

**Nombre de jours : 3**

**Nombre d'heures de formation : 21**

**Thèmes : massage - remise en forme et préparation du corps au mouvement**

**Nombre de participants : de 5 à 15**

## OBJECTIFS :

Acquisition d'un protocole de massage traditionnel spécifiquement orienté vers la détente, la remise en forme et la préparation du corps au mouvement

Application au contexte occidental dans le cadre d'exercice de la kinésithérapie (DECRET n° 98-879 du 8 octobre 1996, relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute)

## PROGRAMME :

### Programme sur 3 jours :

21 heures de formation essentiellement pratique

Historique et spécificités du massage « kalari », sa place au sein des autres massages ayurvédiques

Indications et contre-indications, effets (au sens occidental et selon l'énergétique indienne)

Modalités d'application / Choix des huiles de massage

Apprentissage, zone par zone, d'une technique manuelle traditionnelle qui permet un massage à l'huile de l'ensemble du corps conduit de façon extrêmement précise tant au niveau de l'exécution des différentes manœuvres que de leur enchaînement

### Programme type d'une journée (à titre indicatif) :

- 09.00 – 09.15 : introduction au programme de la journée, idées directrices

- 09.15 – 12.00 : démonstrations et travail en ateliers : apprentissage du protocole de massage zone par zone  
Coupure

- 14.00 – 17.30 : démonstrations et travail en ateliers : apprentissage du protocole de massage zone par zone

- 17.30 – 18.00 : révisions – synthèse interactive – questions / réponses – prise de notes

**Support de cours :** photocopiés, CD

**Intervenant :** Yves-Marie DORE – Masseur Kinésithérapeute D.E. / Formateur Individuel 52 85 01191 85

**Dates et lieu du stage :** calendrier des formations disponible sur [www.massage-et-mouvement.com](http://www.massage-et-mouvement.com)

## MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Stage essentiellement pratique impliquant la participation active de chaque stagiaire

Démonstrations et apprentissage du massage en ateliers, chaque participant étant tour à tour masseur et massé

## PUBLIC CONCERNÉ :

Cette formation est destinée aux masseurs-kinésithérapeutes diplômés d'état

Type d'action de formation au sens de l'article L 900-2 du Code du Travail, alinéa 6 : « actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances »

En fin de stage, chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux tests d'acquisition des connaissances se verra remettre une attestation de participation